

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 12 AOUT 1797.

De Madrid, le 24 Juillet.

Par suite des savantes dispositions du général Massaredo, la flotille angloise a été contrainte, le 15 de ce mois, à onze heures du matin, de lever le siège. Toute l'escadre de Jervis a appareillé en même tems, et est allée mouiller plus au large, à environ 3 lieues de la ville. Là, tous les vaisseaux, frégates, bombardes, canonnières, et autres bâtimens, sont embossés sur une seule ligne, qui ferme absolument le passage du canal, enforte que le blocus continue toujours.

Massaredo a profité de cette retraite pour faire avancer toute sa flotille, forte de plus de cent voiles, et pour la placer en ordre de bataille, à une distance qui ne permette plus à celle des Anglois de se rapprocher, et de jeter des bombes dans la ville. Tout est préparé pour les bien recevoir, s'ils entreprennent d'attaquer cette barrière flottante. Huit Tartanes ont à bord des fourneaux à faire rougir les boulets, et sont armées chacune de deux canons de 36. Ce changement de position a rendu un peu de sécurité au petit nombre des habitans qui sont restés dans Cadix.

Massaredo, qui d'abord avoit annoncé l'intention de sortir avec son escadre, ne paroît plus maintenant y songer. On dit qu'un renfort doit arriver aux Anglois: c'est sans doute cette nouvelle qui l'empêche de hasarder un combat.

De Turin, le 27 Juillet.

Depuis près de trois semaines, il règne dans ce pays une fermentation extraordinaire, occasionnée par la cherté excessive du bled. Le Roi avoit donné les ordres les plus sages pour empêcher les accaparemens; mais malheureusement ils n'étoient pas exécutés. Le peuple s'est

alarmé, et son inquiétude s'est communiquée de canton en canton avec la rapidité de l'éclair. Des malveillans, ou des gens avides de pillage, en ont profité pour se porter à des voies de fait. Le peuple s'est laissé entraîner; et à Fossano, Savillan etc., il s'est porté aux dépôts de bled, les a vidés, et a vendu à 4 l. 10 s. l'émine de froment qui étoit montée jusqu'à 9 liv. Le gouvernement s'est efforcé de remédier au mal; il a donné les ordres les plus sévères concernant les accaparemens, et a défendu de vendre le froment au-delà de 5 liv. 10 s., le seigle au-delà de 4 l., et le riz au-delà de 7 liv. Ces taux n'ont pas calmé l'effervescence. Diverses villes et communes ont suivi l'exemple de Fossano, avec plus ou moins de scandale et de suites fâcheuses, selon qu'il y avoit, à la tête des administrations, des personnes plus ou moins fermes et énergiques. Quelques individus ont été tués par les troupes, à Asti, où il n'y avoit qu'un petit détachement qui a été défarmé; mais on ne lui a fait aucun mal: on s'est contenté de le mettre dans l'impossibilité d'empêcher qu'on ne vidât les magasins.

Pendant tout ce tapage dans les provinces, il n'y a eu ici qu'un petit attroupement dans la soirée du 16, occasionné par un boulanger qui avoit refusé de vendre du pain à la taxe. Cependant, cette ville étant la plus considérable des états de S. M., et celle où il y a le plus de personnes intéressées au bas prix des denrées, l'administration, de l'agrément du Roi, a fixé le pain de seconde qualité à un prix inférieur en comparaison de celui du bled, et s'est engagée à dédommager les boulangers: elle distribuera aussi 4 liv. de riz par semaine, aux gens du peuple, à un prix au-dessous de la taxe.

Il y avoit une autre source de mécontentemens; c'étoit une grande quantité de billets de finance. Pour leur donner plus de confiance, le Roi vient de faire publier 2 édits. Par le premier, S. M. invite le clergé, la noblesse et autres propriétaires à venir au secours de l'état, insinuant qu'on pourroit mettre en impôt ce qu'on ne donneroit pas de bonne grâce; le jour où cet édit fut publié, il y eut, en cette capitale, pour 150 mille liv. de dons gratuits. Par le second édit, le Roi annonce que, du consentement du St. Siège, il hypothèque, pour la sûreté des billets, 1) tous les biens des ordres de St. Maurice et Lazare; 2) tous les biens de l'ordre de Malte; 3) pour cent millions des biens du clergé. Les biens des évêchés et des cures ne sont point hypothéqués. Il sera libre aux individus ou corps du clergé, qui voudront se libérer de l'hypothèque, de vendre le fonds hypothéqué. Les billets qu'on retirera de ces ventes, ainsi que ceux qu'on acquittera du produit des dons gratuits, seront brûlés.

Le gouvernement, voyant continger des attroupemens qui pouvoient compromettre la sûreté de l'état, donna le 24 un nouvel édit, par lequel, en accordant une amnistie générale pour tout ce qui s'est passé, il autorise les juges et les administrations à armer les personnes honnêtes et les propriétaires, pour s'opposer à de tels désordres; leur permettant de prendre telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour le succès de cette disposition. En conséquence, à Quiers, les honnêtes gens se sont armés avant-hier soir, ont fait leur plan pendant la nuit, et sont venus à bout de se saisir des chefs de l'insurrection; hier, onze de ces derniers ont été pendus. A Carignan, la semaine dernière, on en a pendu deux, saisis en flagrant délit.

Au milieu de toutes ces bagarres, nous avons la consolation de voir qu'il n'a été question que de bled. Dans beaucoup d'endroits, on l'a déposé chez les seigneurs; dans d'autres, on a adjoint quelques personnes aux administrations déjà existantes; plusieurs communes ont aussi envoyé des députations au Roi, pour obtenir un arrangement.

S. M. jugé à propos de prendre des mesures pour préserver la capitale de semblables excès. Elle y fait venir de nouvelles troupes; 1800 hommes sont déjà venus renforcer notre garnison. Un bataillon est campé dans la citadelle, qu'on garnit de quelques pièces de canon; on en place d'autres sur les remparts près de la porte Neuve. Les jours de fête et les dimanches, on multiplie les patrouilles et les piquets, parce que c'est en de tels jours que

le peuple désœuvré se laisse le plus facilement entraîner à des mouvemens.

De Vienne, le 5 Août.

Le secrétaire du général françois Clarck est reparti pour l'Italie. Quelques heures après son départ, le secrétaire de légation Napolitaine s'est mis en route pour Paris avec des dépêches relatives à la paix.

Les troupes de notre garnison qui se sont mises en marche pour l'Italie, ont été aussitôt remplacées par d'autres venues des frontières de la Pologne & de la Hongrie.

Il a été porté de nouvelles plaintes au tribunal suprême de l'Empire par le chapitre d'Eichstätt & la ville Impériale de Weissenbourg, contre le Roi de Prusse, au sujet des invasions & autres violences qu'ils ont éprouvées; le tribunal en a donné communication à ce Souverain, afin qu'il y réponde.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 6 Août.

Les deux commissions des inspecteurs de la salle se sont transportées ce matin au directoire pour lui demander des explications. Barras étoit silencieux; Laréveillère et Reubell étoient pâles et incertains; Barthélemi étoit calme. Carnot s'est expliqué avec les commissaires, et il a cherché à dissiper leurs inquiétudes, en les assurant de nouveau que des ordres positifs avoient été donnés pour l'éloignement des troupes. (*Quotidienne*).

Plusieurs officiers qui avoient été mandés à Paris, ont reçu l'ordre de partir.

Les alarmes de tous les bons citoyens, loin de se dissiper, semblent s'accroître; tout ce qu'on apprend, ce qu'on voit, ce qu'on prévoit, fait craindre des projets finis, qui combleraient les maux de ce malheureux pays. Les effets publics baissent; le prix des pièces d'or contre l'argent augmente; un grand nombre des habitans de cette grande commune vont à la campagne ou prennent des passe-ports pour s'éloigner. Ce qu'on annonce est si insensé que les esprits raisonnables refusent d'y croire; mais en pensant à ce qu'on a vu, on ne trouve plus rien qui puisse rassurer. Nous croyions avoir épuisé les malheurs et les folies; la source en est intarissable. (*Véridique*).

L'*Ami du Peuple* et le *Journal des Hommes Libres* annoncent d'un ton emphatique que le général Augereau est arrivé à Paris.

L'on craint toujours que les négociations entamées à Lille n'aient pas une issue aussi heureuse qu'on l'avoit espéré d'abord. Un journal rapporte qu'un membre très influent du gouvernement a dit: *Il n'y a que les royalistes qui veulent qu'on fasse la paix avec l'Angleterre.*

Un de nos journaux de l'opposition publie aujourd'hui le traité conclu avec Venise, et il donne cette pièce pour authentique. La voici:

Copie du traité de Milan.

Le Directoire exécutif de la République française & le grand conseil de la République de Venise, voulant rétablir sans délai l'harmonie & la bonne intelligence qui régnoient entre elles, conviennent des articles suivants :

Art. Ier. Il y aura paix & amitié entre la République française & la République de Venise. Toutes les hostilités cesseront dès à-présent.

II. Le grand conseil ayant à cœur le bien de sa patrie & le bonheur de ses concitoyens, & voulant que les scènes qui ont eu lieu contre les français, ne puissent plus se renouveler, renonce à ses droits de souverain, ordonne l'abdication de l'aristocratie héréditaire, & reconnoît la souveraineté de l'état dans la réunion de tous les citoyens, sous la condition expresse cependant que le nouveau gouvernement garantira la dette publique nationale, l'entretien des pauvres gentilshommes qui ne possèdent aucuns biens fonds, & les pensions viagères accordées jusqu'à-présent sous le titre de provisions.

III. La République française, sur la demande qui lui en a été faite, voulant contribuer autant qu'il est en elle à la tranquillité de la ville de Venise & au bonheur de ses habitans, accorde une division de troupes françaises pour y maintenir l'ordre & la sûreté des personnes & des propriétés, & pour seconder les premiers pas du gouvernement dans toutes les parties de son administration.

IV. La station des troupes françaises à Venise n'ayant pour but que la protection des citoyens, elles se retireront aussitôt que le nouveau gouvernement sera établi & qu'il déclarera n'avoir plus besoin de leur assistance. Les autres divisions de l'armée française évacueront également toutes les parties du territoire Vénitien qu'elles occupent dans la terre-ferme, lors de la conclusion de la paix continentale.

V. Le premier soin du gouvernement provisoire sera de faire terminer le procès des inquisiteurs & du commandant du fort de Lido, prévenus d'être les auteurs & iustigateurs des paysans Véronnois & de l'assassinat commis dans le port de Venise; il désavouera d'ailleurs les faits de la manière la plus convenable & la plus satisfaisante pour le gouvernement français.

VI. Le Directoire exécutif, par l'organe du général en chef de l'armée, accorde pardon & amnistie générale pour tous les autres Vénitiens qui seroient accusés d'avoir pris part à toute conspiration contre l'armée française, & tous les prisonniers seront mis en liberté aussitôt après la pacification. Le présent traité sera ratifié par les autres parties contractantes dans le plus court délai possible pour sortir son entière exécution.

Ainsi a été, &c. Milan le 27 Floréal, an 5.

Signé: Buonaparte, Lallemand, François Dona, Léonard Justiniani & Louis Mocenigo.

Articles secrets.

Art. Ier. La République française & celle de Venise s'entendront entre elles pour l'échange de différens territoires.

II. La République de Venise versera dans la caisse du payeur de l'armée d'Italie trois millions tournois en numéraire; savoir, un million dans le mois de Prairial prochain, un second million dans le mois de Messidor, & le troisième million lorsque le gouvernement provisoire sera entièrement organisé.

III. La République de Venise fournira pour la valeur de trois autres millions tournois, en chaavres, cordages, agrès & autres objets nécessaires à sa marine, sur la réquisition des commissaires qui seront nommés par le général en chef de l'armée; & en tant que ces objets existeront réellement dans le magasin ou dépôt de l'arsenal.

IV. La République de Venise fournira en outre trois vaisseaux de ligne & deux frégates en bon état, armés & équipés de tout ce qui est nécessaire, sans comprendre l'é-

quipage, & au choix du général en chef, qui, de son côté, promet au gouvernement Vénitien la médiation de la République française pour terminer les différends survenus entre celle de Venise & la régence d'Alger.

V. La République de Venise remettra enfin aux commissaires à ce destinés vingt tableaux & cinq cents manuscrits au choix du général en chef.

Les cinq articles ci-dessus, quoique convenus & transcrits séparément, sont néanmoins essentiellement inhérens au traité ostensible conclu ce jourd'hui entre les deux Républiques, & n'en sont, par le fait, que la continuation; en sorte que la non exécution d'un seul des articles secrets rendroit le traité entier nul & comme non stipulé.

Ainsi il a été arrêté & convenu; savoir, au nom de la République française, par le citoyen Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie; & par le citoyen Lallemand, ministre plénipotentiaire de la République française près celle de Venise, & au nom du Directoire exécutif.

Et au nom du grand conseil Vénitien, par MM. François Dona, Léonard Justiniani & Louis Mocenigo, députés munis des pleins pouvoirs, dont l'original est arrêté au traité ostensible de ce jour.

Fait & signé à Milan, le 16 Mai 1797, v. st.

Suivent les signatures.

N. B. Il a ensuite été ratifié par la nouvelle municipalité de Venise.

Conseil des 500. — Fin de la séance du 2.

Siméon appelle l'attention du conseil sur les victoires remportées dans les mers des Indes par le contre amiral Sercey. Lorsque j'ai défendu, dit-il, en comité général, les colonies de l'Orient, j'annonçai qu'elles n'en resteroient pas moins fidèles à la république, pour avoir refusé des agens et un décret qui alloient inonder ces îles des mêmes maux qui ont ravagé les Antilles. Je répondois aussi du courage et de la fidélité de Sercey; je ne me suis point trompé. La victoire sembloit nous fuir sur les mers, Sercey l'a retenue, et il a ajouté à la couronne de nos succès, le seul fleuron qui nous manquoit. Il a prouvé qu'on peut haïr les démagogues, et n'en être pas moins attaché à ses devoirs. Pourquoi le Directoire ne nous a-t-il pas fait connoître ces victoires? Hyder-Aly, dans les contrées où combat Sercey, se crut un instant trahi par son gendre; son gendre arrive avec son armée, Hyder-Aly lui tend la main; je l'attendois; lui dit-il: Et nous aussi, nous attendions Sercey, et il n'a pas trompé notre attente. Quand même il eût commis une erreur, ses services et son courage ne l'auroient-ils pas suffisamment réparée?

Siméon demande qu'il soit fait un message au directoire, pour connoître les victoires remportées dans les mers des Indes, par le contre-amiral Sercey. — Cette proposition mise aux voix, est adoptée.

Le Directoire fait passer un message, dans lequel il expose de nouveau la détresse actuelle du trésor public, & annonce que pour la Décade prochaine il y aura un déficit de 14 millions, par l'insuffisance des recettes. Renvoyé à la commission des finances, pour faire un prompt rapport.

Séance du 3. — L'administration centrale de Lyon, dans une adresse au conseil, dénonce, comme contraire à la constitution, l'arrêté pris par le Directoire, le 13 Messidor, et par lequel il autorise le général Canuel à mettre cette commune en état de siège. — Cette adresse est renvoyée à la commission déjà chargée d'un rapport sur l'arrêté dont il est ici question.

Pastoret, au nom de la commission d'instruction publique, fait un rapport sur le mal que font dans les campagnes nombre de charlatans & d'empiriques qui exercent la médecine & la chirurgie, sans avoir aucune espèce de connoissance ni en chirurgie ni en médecine; qui extorquent, tuent & se jouent de la vie des autres pour gagner la leur... Pour remédier à cet abus, Pastoret propose d'assujettir à un examen tous ceux qui sans s'être conformés aux loix sur les officiers de santé, voudront en remplir les fonctions. — Impression & ajournement.

De Londres, le 1er. Août (par la France).

Hier matin, M. Wesley, frère du lord Mornington, et secrétaire de l'ambassade Britannique à Lille, est arrivé avec des dépêches du lord Malmesbury. On croit qu'il a apporté la réponse du Directoire exécutif de France aux dernières propositions de notre cour, en réplique à son contre-projet. Il n'a encore rien transpiré à cet égard, toutes les lettres et papiers de France ayant été arrêtés à Douvres, à bord du paquebot la *Diane*, sur lequel est venu M. Wesley.

Le 29, les membres de la société correspondante de Londres se rassemblèrent au nombre d'environ 3 mille dans un champ, à quelque distance de cette capitale, dans le dessein de rédiger une pétition au Roi pour demander une réforme du gouvernement. Ce rassemblement étoit défendu par la loi; le juge-de-peace Addington s'y rendit, fit lire la proclamation contre les attroupe-mens séditieux, et ordonna aux sociétaires de se séparer; ce qu'ils firent. Quelques chefs, à qui on donnoit le nom de tribuns, furent arrêtés et conduits au bureau de police.

Le nombre des frégates et autres petits bâtimens de guerre pris sur les françois, les Espagnols et les Hollandois, est si considérable et la liste s'en augmente tellement tous les jours, que l'amirauté vient de donner ordre de suspendre provisoirement toute construction de frégates dans les chantiers du Roi.

De Carlsruhe, le 7 Août.

La Princesse Frédérique de Bade épouse S. M. le Roi de Suède. Elle est partie ce matin avec ses augustes parens pour se rendre à Weimar, d'autres disent à Leipfick, où le mariage doit se célébrer. C'est pendant son séjour à St. Pétersbourg, que S. M. en a conçu le projet, et son envoyé ici en a été le négociateur.

De Weimar, le 10 Août.

La fête du 10 Août a été célébrée aujourd'hui avec beaucoup d'appareil par les françois. Dès 4 heures du matin, le bruit du canon annonça cette solennité. Au milieu de la plaine située à une demie lieue d'ici, derrière le couvent d'Aldenbergh, avoit été élevée un autel de la liberté, avec une haute pyramide décorée d'emblèmes et d'inscriptions analogues. Environ 6000 hommes de troupes détachées des différentes divisions de l'armée de Sambre et Meuse, se rassemblèrent autour de cette pyramide et formèrent un carré. A 10 heures, le général en chef Hoche arriva, accompagné de plus de 40 généraux et adjudans-généraux; ils parcoururent le front de chaque ligne du carré, et parlèrent amicalement aux soldats. Pendant ce tems, une nombreuse musique jouoit des airs patriotiques, et l'artillerie se faisoit entendre. A 11 heures, le général Hoche environné de tous les généraux, se rendit devant l'autel de la liberté, et là il adressa aux soldats un discours relatif à la fête. En voici le passage le plus remarquable: *Cependant, amis, je ne dois pas vous le dissimuler, vous ne devez pas encore vous dessaisir de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité de l'intérieur, que des fanatiques & des rebelles aux loix républicaines essayent de troubler. Combien ils s'abusent, ces perfides ennemis! sans songer au peuple, sans songer à vous, ils méditent de rendre la France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. Semblables aux conseillers de Louis XVI avant la journée du 10 Août, ils espèrent nous redonner des maîtres; le fanatisme, l'intrigue, la corruption, le désordre dans les finances, l'avilissement de nos institutions républicaines & des hommes qui ont rendu de grands services, voilà les armes qu'ils emploient pour arriver à une dissolution sociale qu'ils diront être l'effet des circonstances. Nous leur opposerons la loyauté, le courage, le désintéressement, l'amour des vertus dont ils ne connoissent que le nom, & ils seront vaincus. Mais, j'en suis certain, votre présence & la fermeté du gouvernement suffiront au maintien de la constitution que je jure avec vous de maintenir dans toute sa pureté.*

Ce discours fut accueilli par les cris de vive la République; il fut ensuite distribué imprimé aux soldats. Alors commencèrent les exercices militaires. La division de Lefebvre s'empara d'une hauteur occupée par celle de Championnet, soutenue par une partie de celle de Grenier. Ce combat simulé dura jusqu'à 3 heures: alors la généralité se rendit au couvent d'Aldenbergh où elle dina; l'on fit distribuer aux soldats du pain et de la viande, ainsi que du vin et de l'eau de vie. Ce soir, il sera tiré un feu d'artifice.